

Diplôme universitaire « Accompagnateur d'établissements scolaires et dynamique inclusive »

Présentation de la formation

Le développement dans les établissements scolaires de pratiques et fonctionnements inclusifs nécessite l'engagement de l'ensemble de ses personnels. Comment favoriser cet engagement ? Quels professionnels mobiliser pour transformer les pratiques et les organisations dans les établissements du second degré ?

Nous proposons le diplôme universitaire « accompagnateur d'établissements scolaires et dynamique inclusive » pour répondre à ce besoin : permettre aux établissements scolaires de s'appuyer sur des professionnels extérieurs capables de les soutenir dans le processus de transformation qu'ils souhaitent mettre en oeuvre en faveur d'une éducation plus inclusive. Nos étudiants auront dans le cadre de leur formation, à accompagner un EPLE dans lequel ils n'exercent pas professionnellement, en participant entre autres :

- À l'identification des besoins prioritaires de l'établissement concernant l'éducation inclusive,
- À la clarification des objectifs à poursuivre,
- À la mobilisation des ressources propres de l'établissement ainsi que les partenaires locaux (DIFOR, INSPE, CANOPE, services et associations du secteur médico-social, collectivités territoriales), pour répondre aux objectifs fixés
- Aux modifications éventuelles des organisations scolaires.

Public visé

Prérequis :

- Une bonne connaissance des publics à besoins éducatifs particuliers et du cadre réglementaire relatif à leur scolarisation.
- Une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans ou avec des EPLE.
- Une expérience de collaboration avec des équipes de direction d'EPLE et d'animation de réunions avec des personnels enseignants.
- Bac+3 ou équivalent.

Postes supports des futurs étudiants :

- Chefs d'établissements (en collège, lycée, EREA ou LEA).
- Inspecteurs de l'Éducation nationale.
- Directeurs adjoints chargés de Segpa.
- Formateurs académiques (CAFFA, CAFIPEMF) ou universitaires intervenant sur la thématique de l'éducation inclusive dans le second degré.
- Enseignants spécialisés, dans un établissement du 2nd degrés.
- CPE.
- Autres personnels répondant aux prérequis.

Objectifs

Développer une expertise professionnelle dans le domaine de l'accompagnement d'EPLÉ dans une dynamique inclusive. Les compétences professionnelles visées sont :

- Identifier les besoins des personnels et des équipes de direction en matière d'appréhension de connaissances et de compétences à construire en vue de favoriser l'inclusion des élèves.
- Conseiller l'équipe de direction dans sa stratégie de conduite du changement en faveur de l'inclusion scolaire et de l'accessibilité pédagogique.
- Adopter une méthodologie et une posture professionnelle répondant aux standards universitaires en matière d'enquête et de recherche participative.
- Impliquer les personnels d'un établissement scolaire dans l'analyse de son propre fonctionnement (entrée par les BEP des élèves et les pratiques professionnelles).
- Analyser l'organisation du travail en sein de l'EPLÉ et les développements potentiels.
- Collaborer avec les équipes de direction et les personnels.
- Interpréter les données relatives au fonctionnement de l'établissement et négocier avec le personnel des axes d'amélioration.
- Aider à l'élaboration de plans d'action nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.
- Coopérer avec les acteurs du territoire (secteur social et médico-social, collectivités territoriales...)

Faire reconnaître les apports du diplôme universitaire quant à l'accompagnement de la dynamique inclusive dans les établissements accompagnés notamment en valorisant l'expertise professionnelle de nos diplômés auprès de leur EAFC.

Organisation de la formation

Une formation de 93 heures réparties ainsi :

3 périodes de regroupement :

- Regroupement 1 : deux jours en octobre,
- Regroupement 2 : trois jours en décembre,
- Regroupement 3 : trois jours en mars.

Des enseignements en visioconférences en fin de journée et les mercredis après-midi.

Nombre de places disponibles : 12 places disponibles.

Lieu de formation : Campus de l'INSHEA.

Validation du diplôme

- Travaux de groupes (50 %) : Deux livrables (25 % chacun)
- Productions individuelles (50 %) : Deux livrables (10 % pour le premier livrable de l'année et 40 % pour le projet final)

Accompagnement des étudiants

Tutorat pour les activités professionnalisantes en établissement.

Le tuteur suivra et conseillera un étudiant sur toute la conduite du projet d'accompagnement (de la phase de préparation à l'écriture du rapport d'activité qui lui sera demandé).

Une aide à la valorisation professionnelle des diplômés.

Le jury d'évaluation du projet tuteuré sera composé du tuteur, d'un des responsables du DU et du DAFPEN (ou son représentant) de l'académie de l'étudiant. Moment clé de l'année de formation, la soutenance du projet tuteuré vient terminer le DU et donne l'occasion à l'étudiant de présenter son savoir-faire auprès de son DAFPEN. La formation visera aussi à faciliter la mobilisation des étudiants sur d'autres missions, confiées par les services de formation continue de leur académie.

Et après ?

Débouchés professionnels

- Mission d'accompagnement d'EPLÉ pour les Écoles académiques de la formation continue.
- Médiateur, pour le compte des EAFC, entre les chercheurs en éducation, les services académiques de formation continue et le terrain.
- Participation aux évaluations externes des EPLÉ.

Comment candidater ?

Dossier de candidature : Fiche de renseignements, CV, lettre de motivation, attestation de diplôme.

Admission : Examen des dossiers puis entretien en visioconférence.

Calendrier :

Webinaire de présentation du DU : mercredi 29 juin de 18 à 19 heures.

Dossier de candidature à envoyer avant le 4 juillet, 12 heures.

Entretiens d'admission : le 8 juillet.

Résultats d'admission : le 11 juillet, 12 heures.

Elements zone Tableau:

Responsable scientifique :

Aziz Jellab : aziz.jellab@inshea.fr [1]

Responsable pédagogique :

Jean-Michel Manton : jean-michel.manton@inshea.fr [2]

Gestion administrative :

formation@inshea.fr [3]

[Conditions d'accès](#)

Liens

[1] <mailto:aziz.jellab@inshea.fr>

[2] <mailto:jean-michel.mantion@inshea.fr>

[3] <mailto:formation@inshea.fr>